

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du LUNDI 29 NOVEMBRE 2021 à 20h30

Date de la convocation : 23/11/21

Étaient présents (12/15) :

MM. ASSEMAN Mélodie – DAUSSY Luc - DEMOTIER Sébastien - DOMPÉ Gérard – FOUCART Florian - GAGE Daniel – HENRY Bruno - LARQUET Jean-Marc - LEROY Alain – MEIGNAN Michel – PORTHAULT Bertrand – ROSE Sylviane.

Excusés : Mme Souy – MM Droit – Gage E

Secrétaire : M. Dompé, assisté de Mme Sophie Verleye, secrétaire de mairie.

Approbation du CR du 29 septembre 2021.

M. le Maire tient à remercier et à féliciter le Comité des Fêtes pour la décoration de Noël dans la commune et d'avoir offert 3 décorations

1°/ TAXE D AMENAGEMENT

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Vu l'approbation du PLU en date du 25 mai 2021,

Le conseil municipal décide à l'unanimité avec 10 voix, car MM. Demotier et Meignan ne prennent pas part au vote car concernés par la OAP 4 ;

- d'augmenter le taux de la taxe d'aménagement à hauteur de 5% sur l'ensemble du territoire communal.

- de fixer le taux sur les Opérations d'Aménagement Programmées (OAP) du PLU de la façon suivante :

*OAP n°1 : TAM de 20 % en raison de l'extension de la voirie communale, du réseau d'assainissement collectif et du réseau électrique Basse Tension et de l'éclairage public.

*OAP n°2 : TAM de 10 % pour la création d'un accès aux parcelles

* OAP n°3 : TAM de 20 % pour la création d'une voirie d'une largeur de 6m, de trottoirs, de l'extension des réseaux électriques, d'éclairage public et du réseau d'eau potable.

* OAP n°4 : taux communal de 5 % car aucun travaux n'est nécessaire pour cette opération.

- d'exonérer en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, totalement les abris de jardin d'une surface inférieure à 20m² soumis à déclaration préalable.

2°/ TRAVAUX

Aménagement de la Ruelle des Grands Jardins

Les travaux ont débuté jeudi dernier par la création des places de stationnement le long du terrain de l'ancien presbytère ; un supplément financier est à prévoir car il y a eu la casse de la boîte de raccordement à l'assainissement et une partie de la canalisation qui n'étaient pas assez enfouis.

L'entreprise fera un constat d'huissier avant commencer les travaux de bordurage sur la partie haute de la rue.

Abattage d'arbres

Environ 75 pins situés sur les parcelles communales du lieu-dit... sont à abattre car beaucoup sont malades et risquent de tomber . Une visite sur place a eu lieu avec un bûcheron afin d'avoir un devis d'abattage et de vente du bois.

M. Leroy demande s'il ne serait pas préférable d'avoir un autre avis sur l'état de ces arbres

→ la Sté Bois 60 (experts forestiers) sera contactée.

FETES DE FIN D'ANNE

Colis des Anciens

En raison de la situation sanitaire, le repas des Anciens n'aura pas encore lieu pour cette année. Le choix du colis se porte sur celui de la Sté Sodica, de Longueil Annel pour un montant de 31.80 € par personne. Il sera distribué le dimanche 19 décembre, aux personnes de 70 ans et plus, soit 70 personnes.

Arbre de Noël

Étant donné qu'il n'est pas certain de pouvoir offrir un spectacle aux enfants de la commune, le conseil décide d'offrir aux enfants de la commune (scolarisés de la maternelle jusqu'au CM2) une carte cadeau d'une valeur de 30 € avec des friandises ; les parents seront invités à venir les retirer en mairie un mercredi après-midi et un dimanche matin de décembre.

3°/ BUDGET 2021 – Décision modificative

M. le Maire présente au conseil un ouvrage sur le Camp des Chars de Champlieu écrit par l'Association « Juin 18 ». Aussi, il propose d'acheter 20 livres et de verser une subvention de 650 €. Le conseil accepte.

Prolifération de chats

M. le Maire rappelle qu'il avait été décidé de passer convention avec l'Association 30 Millions d'Amis pour effectuer une campagne de stérilisation mais l'organisation d'une telle campagne demande la participation de bénévoles. Il s'avère que Mme Deseveaux a pris en charge personnellement des stérilisations de chats errants qu'elle arrive à capturer, il propose de lui rembourser à hauteur de 40€ la stérilisation de femelle et 30€ pour les mâles, sur présentation de justificatifs. Le conseil accepte.

QUESTIONS DIVERSES – TOUR DE TABLE

Borne des Chars

suite à la proposition étudiée lors du conseil du 06 avril d'installer la stèle sur une parcelle privée, M. le Maire informe le conseil qu'il a contacté la famille Meignan afin de leur présenter la proposition qu'ils ont acceptée. Les aménagements nécessaires (paysagers, sécurisation) seront à la charge de la commune.

Radars pédagogiques

Il est convenu de définir les emplacements sur l'ensemble de la commune, les conseillers sont conviés le samedi 11 décembre à 14H.

M. Larquet demande

- s'il a été signalé à la Saur la dégradation de la boîte de raccordement à l'intersection du RD123 et la rue du Gal Estienne → Le responsable (M. Coconi) a été informé par mail et téléphone
- si le dossier de restauration des vitraux est toujours d'actualité → vérifier si le P.A.T (projet ...) est toujours valable.

M. Foucart demande si les dépôts sauvages de déchets dans la rue du Chauffour ont été nettoyés

- la gendarmerie a été contacté, le responsable a été identifié et contacté pour enlever ses déchets
- un autre dépôt de déchets verts a été signalé au maire, qui a pris le responsable sur le fait donc a repris ses déchets.

M. Henry signale que la sortie des véhicules de l'emplacement des bennes rue Montlaille est dangereuse.

- A étudier

La séance est levée à 23H00